



COMPTE RENDU SEANCE DU 22 FEVRIER 2008

Le vendredi 22 février deux mil huit , à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 12 février 2008, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roger DUCHEMIN, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation du compte-rendu du 29 octobre 2007
- Achat parcelle de terrain appartenant à Monsieur et Madame TOURNACHE
- Signature convention Météo France
- Subvention réserve parlementaire pour les travaux de l'église
- Convention centre aéré
- Convention aménagement de sécurité RD 313
- Convention subvention Fondation du Patrimoine pour les travaux de l'église
- Remplacement huisseries logement situé 1 Avenue Pierre Dupont
- Compensation taxe professionnelle
- Questions diverses

QUESTIONS DIVERSES

- Eglise
- Clôture logement situé 1 Avenue Pierre Dupont
- SYGOM
- Transport scolaire
- Brûlage
- Association jeunes sapeurs pompiers
- Loyers logements communaux
- Electricité local pompiers
- Isolation logements Cité des Fleurs
- Signature acte de propriété terrain pour agrandissement cimetière

présents : MME J.LAROCHE

MRS-J.GAUTRON-P.JULLIEN-C.JOZEFACKI Adjoints

MME E.BANCE

MRS D.LABBE-L.HENOCH-B.LETHIAIS-R.VILCOQ

Absents excusés : MME C.CABALLE (pouvoir à MR B.LETHIAIS)

MME B.NEAU-JOHANS

Absents : MRS B.GUILLOU-S.DEVEAUD

En préambule, Monsieur Roger DUCHEMIN propose d'ajouter les sujets suivants à l'ordre du jour :

- Convention centre aéré
- Convention aménagement de sécurité RD 313

- Convention subvention Fondation du patrimoine pour les travaux de l'église
 - Remplacement huisseries logement situé 1 Avenue Pierre Dupont
 - Compensation taxe professionnelle
- Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents de retenir ces points à l'ordre du jour.

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le Compte rendu de la séance du 29 octobre 2007 est adopté à l'unanimité des membres présents.

ACHAT PARCELLE DE TERRAIN APPARTENANT A MONSIEUR ET MADAME TOURNACHE

Dans le cadre des travaux de mise en sécurité de la RD 313, le Conseil Municipal décidé à l'unanimité d'acquérir 83 m² de la parcelle cadastrée F n° 300 p appartenant à Monsieur et Madame TOURNACHE au prix de 3.320 €.

Maître GARNIER notaire à Louviers sera chargé d'établir l'acte.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur Roger DUCHEMIN, Maire, pour signer toutes les pièces nécessaires à l'achat de ce terrain.

SIGNATURE CONVENTION METEO FRANCE

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec Météo France pour l'entretien du parc de la station météorologique par les services de la commune. En contre partie, Météo France versera à la commune une somme forfaitaire et annuelle de 425 €

SUBVENTION RESERVE PARLEMENTAIRE POUR LES TRAVAUX DE L'EGLISE

Monsieur le Maire est autorisé à constituer un dossier de demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour les travaux de l'église.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires.

CONVENTION CENTRE AERE

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la CCAE pour la mise à disposition des locaux de la commune du 11 février au 22 février 2008.

La présente mise à disposition sera consentie à raison de 314.40 €. Le montant des charges pour les jours de fonctionnement est estimé à 142.90 €.

CONVENTION AMENAGEMENT DE SECURITE RD 313

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le Département pour la réalisation d'une opération de sécurité.

Les travaux consistent en l'aménagement de la RD 313 dans la traversée d'agglomération de la commune de Muids.

La participation financière de la commune s'élève à la somme de 334 111.51 € HT qui se décompose comme suit :

- pour la tranche ferme : 182 103.92 € HT
- pour la tranche additionnelle : 152 007 .60 € HT

CONVENTION SUBVENTION FONDATION DU PATRIMOINE POUR LES TRAVAUX DE L'EGLISE

Monsieur le Maire est autorisé à signer les conventions avec la Fondation du Patrimoine qui a accordé à la commune une subvention de 8000 € pour la mise en œuvre du projet de restauration de l'église Sainte Hilaire.

De plus, dans le cadre d'un accord national avec le groupe des Mousquetaires, la Fondation du Patrimoine nous suggère de constituer un dossier de demande de mécénat qui sera à adresser au responsable de l'Intermarché le plus proche. Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les documents nécessaires.

REPLACEMENT HUISSERIES LOGEMENT SITUE 1 AVENUE PIERRE DUPONT

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les devis de la Société SPF pour le remplacement des huisseries côté cour de l'école et Avenue Pierre Dupont du logement situé 1 Avenue Pierre Dupont. Le montant des travaux s'élève à la somme de 5148.40 € TTC.

Il est demandé également au Conseil Municipal d'émettre un avis sur le remplacement éventuel du mode de chauffage existant.

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise monsieur le Maire à signer les devis pour le remplacement des huisseries, mais décide (10 pour – 1 abstention) de conserver le chauffage au fioul existant.

COMPENSATION TAXE PROFESSIONNELLE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition de la commission de compensation de la taxe professionnelle de la CCAE. Le montant du transfert pour la commune de Muids s'élève à la somme de 78 565 €.

QUESTIONS DIVERSES

EGLISE

Suite à la visite de l'église effectuée par Monsieur Lionel Dumarche de la Direction Régionale des Affaires Culturelles le 28 janvier dernier, Monsieur le maire présente le courrier de la DRAC reçu le 15 février qui envisage de proposer de classer l'édifice au titre des monuments historiques.

Clôture logement situé 1 Avenue Pierre Dupont

Madame LAROCHE suggère d'aménager la clôture du logement situé 1 Avenue Pierre Dupont en vue de clore le jardin.

SYGOM

Monsieur VILCOQ informe le Conseil Municipal que le SYGOM a voté son CA 2007 et son BP 2008 (10 millions d'euros). Une augmentation de 2 % de la taxe des ordures ménagères est à prévoir.

TRANSPORT SCOLAIRE

Madame BANCE demande que la mairie adresse un courrier à la CCAE pour interdire le passage des cars rue du Mesnil.

BRULAGE

Madame BANCE constate que certaines personnes font du feu en bord de Seine causant des nuisances aux riverains.

Monsieur le maire rappelle que le brûlage est toléré, réglementé par un arrêté préfectoral.

ASSOCIATION JEUNES SAPEURS POMPIERS

Monsieur HENOCH informe le Conseil Municipal que la section des jeunes sapeurs pompiers est dissoute pour manque d'effectif.

LOYERS LOGEMENTS COMMUNAUX

Suite à la réhabilitation de tous les logements communaux, Monsieur JULLIEN suggère de réajuster les loyers.

ELECTRICITE LOCAL POMPIERS

Monsieur JULLIEN rappelle qu'une convention a été signée entre la commune et le SDIS en 2000 dans laquelle il était stipulé que toutes les dépenses de fonctionnement et notamment d'électricité étaient transférées au SDIS à compter du 1^{er} janvier 2000.

Malgré plusieurs courriers de la Mairie adressés au SDIS et notamment copie de la délibération dans laquelle le Conseil Municipal demandait le remboursement de la consommation depuis le 1^{er} janvier 2000 à ce jour, aucune suite n'a été donnée.

Monsieur le Maire décide d'écrire à Monsieur le Sous Préfet

ISOLATION LOGEMENTS CITE DES FLEURS

Monsieur JOZEFACKI précise qu'il va falloir prévoir l'isolation des greniers des logements de la Cité des Fleurs. Travaux qui n'avaient pas été prévus dans les devis initiaux.

SIGNATURE ACTE DE PROPRIETE TERRAIN
AGRANDISSEMENT CIMETIERE

Monsieur le Maire rappelle qu'il est toujours dans l'attente d'un rendez-vous pour la signature de l'acte de propriété malgré plusieurs courriers adressés à Maître DAGUET restés à ce jour sans réponse.



COMPTE-RENDU SEANCE DU 14 MARS 2008

L'an deux mil huit le 14 mars, à 19 h 30 les membres du Conseil Municipal de la commune de Muids proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 9 mars 2008 se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121.10 et L.2122.8 du Code général des collectivités territoriales.

Etait absente excusée : MME DUBOIS Martine (pouvoir à MR VILCOQ)
Étaient présents : MRS HENOCH Ludovic- HEROUX Régis- LORTHIOS Xavier
GOSENT Michel- JOHANS Roland- BOUREZ Thomas- DUGUE Sylvain
LEBOUCQ Bernard- VILCOQ Robert
MMES STAGE Thérèse- CARRIERE Françoise- LAUNAY Isabelle- BANCE
Elisabeth- LETELLIER Annick-
Monsieur DUCHEMIN Maire sortant , a pris ensuite la présidence
Le Conseil a choisi pour secrétaire Madame TIXIER Christine.

ELECTION DU MAIRE

Le Président a invité le Conseil à procéder à l'élection du maire, conformément aux dispositions prévues par les articles L.2121-7 et L.2122.8 du code général des collectivités territoriales

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
à déduire (blanc)	0
reste pour suffrages exprimés	15
majorité absolue	8

Ont obtenu: Monsieur Bernard LEBOUCQ quatorze voix 14

Monsieur Ludovic HENOCH une voix 1

Monsieur Bernard LEBOUCQ ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Bernard LEBOUCQ élu Maire et immédiatement installé

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
à déduire(blanc)	1
reste pour le nombre des suffrages exprimés	14
majorité absolue	8

a obtenu : Monsieur Ludovic HENOCH quatorze voix 14

Monsieur Ludovic HENOCH ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé premier adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du second adjoint

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
à déduire (blanc)	1
reste pour suffrages exprimés	14
majorité absolue	8

a obtenu : Madame Thérèse STAGE quatorze voix 14

Madame Thérèse STAGE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée adjointe et a été immédiatement installée.

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du troisième adjoint

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
à déduire(blanc)	1
reste pour suffrages exprimés	14
majorité absolue	8

a obtenu : Monsieur DUGUE Sylvain quatorze voix 14

Monsieur DUGUE Sylvain ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé troisième

adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du quatrième adjoint.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
à déduire (blanc)	6
reste pour suffrages exprimés	9
majorité absolue	8
a obtenu : Monsieur HEROUX Régis neuf voix	9

Monsieur HEROUX Régis ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé quatrième adjoint et a été immédiatement installé.



COMPTE-RENDU SEANCE DU 20 MARS 2008

L'an deux mil huit le 20 mars, à 19 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué le 15 mars 2008, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard LEBOUQC, Maire de Muids, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation du compte rendu du 14 mars 2008
- Désignation des délégués de la CCAE
- Désignation des délégués aux commissions communales
- Désignation de délégués des syndicats
- Indemnités de fonction du maire et des adjoints
- Délégations de fonction
- Délégations de signature
- Indemnités de conseil et de confection de budget au receveur municipal.

QUESTIONS DIVERSES

- compte rendu fonctionnement cantine

Présents : MME T.STAGE, MRS L.HENOCQ,S.DUGUE,,R.HEROUX ,Adjoints
MMES F.CARRIERE-GOSSELIN,I.LAUNAY,A.LETELLIER,E.BANCE
MRS R.VILCOQ,X.LORTHIOS,R.JOHANS,T.BOUREZ,M.GOSSENT

Absente : MME M.DUBOIS

En préambule, Monsieur Bernard LEBOUQC propose d'ajouter le sujet suivant à l'ordre du jour :

- Indemnités de conseil et de confection de budget au receveur municipal.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents de retenir ce point à l'ordre du jour.

APPROBATION COMPTE RENDU DU 14 MARS 2008

Le compte rendu de la séance du 14 mars 2008 est adopté à l'unanimité des membres présents.

DESIGNATION DES DELEGUES DE LA CCAE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- TITULAIRE (MR LEBOUQC Bernard)
- SUPPLEANT (MR HENOCH Ludovic)

- TITULAIRE (MR VILCOQ Robert)
- SUPPLEANT (MR DUGUE Sylvain)

TAXE PROFESSIONNELLE

- TITULAIRE (MR LEBOUQC Bernard)
- SUPPLEANTE (MME STAGE Thérèse)

COMMISSION VOIRIE

- TITULAIRE (MR LEBOUQC Bernard)

TRANSPORT SCOLAIRE

- TITULAIRE (MR DUGE Sylvain)
- SUPPLEANTE (MME CARRIERE-GOSSELIN Françoise)

CADRE DE VIE

- TITULAIRE (MME STAGE Thérèse)

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- TITULAIRE (MR LEBOUQC Bernard)

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- TITULAIRE (MR BOUREZ Thomas)

ADMINISTRATION GENERALE

- TITULAIRE (MR DUGUE Sylvain)

COMMISSION JEUNESSE-PETITE ENFANCE

- TITULAIRE (MR HENOCH Ludovic)

DESIGNATION DES DELEGUES AUX COMMISSIONS COMMUNALES

SIVOS

STAGE Thérèse
LORTHIOS Xavier
LAUNAY Isabelle

CCAS

LEBOUCQ Bernard
CARRIERE-GOSSELIN Françoise

BANCE Elisabeth
LAUNAY Isabelle
JOHANS Roland
DUCHEMIN Roger
BARBET Jean-Claude
BUISSON Eric

LE PATRIMOINE COMMUNAL

LORTHIOS Bernard
JOHANS Roland
BOUREZ Thomas
BANCE Elisabeth
GOSENT Michel
DUBOIS Martine
STAGE Thérèse
CARRIERE-GOSSELIN Françoise
HENOCH Ludovic
LEBOUCQ Bernard

MUIDS-VILLAGE SECURITE ROUTIERE

LEBOUCQ Bernard
GOSENT Michel
DUGUE Sylvain
HEROUX Régis
HENOCH Ludovic
JOHANS Roland
BANCE Elisabeth
CARRIERE-GOSSELIN Françoise

URBANISME

LORTHIOS Xavier
CARRIERE-GOSSELIN Françoise
LETELLIER Annick
BANCE Elisabeth
HENOCH Ludovic
STAGE Thérèse

COMMISSION DES FINANCES

LEBOUCQ Bernard
STAGE Thérèse
LETELLIER Annick
HENOCH Ludovic
BANCE Elisabeth

COMMISSION ECOLES ET JEUNES

LEBOUCQ Bernard
LAUNAY Isabelle
LORTHIOS Xavier
BANCE Elisabeth

COMMISSION INFORMATION

LEBOUCQ Bernard
DUBOIS Martine
CARRIERE-GOSSELIN Françoise
HENOCH Ludovic
JOHANS Roland

COMMISSION AUPRES DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

HENOCH Ludovic
DUGUE Sylvain
STAGE Thérèse

ENVIRONNEMENT CHEMINS RURAUX

LEBOUCQ Bernard
VILCOQ Robert
BOUREZ Thomas
DUBOIS Martine
LETELLIER Annick
HEROUX Régis
GOSENT Michel
JOHANS Roland
HENOCH Ludovic

PROPOSITION DE 24 NOMS POUR LA COMMISSION DES IMPOTS

MR LABBE Didier
MME BANCE Elisabeth
MR CARRIERE Jean
MR LEGENDRE Jean
MR HENOCH Ludovic
MR JOZEFACKI Czyslaw
MR JULLIEN Pierre
MME CROCHET Nadine
MR DUCHEMIN Roger
MR BUISSON Eric
MR BOUREZ Thomas
MME DUBOIS Martine
MR DUGUE Sylvain
MME CARRIERE-GOSSELIN Françoise
MR GOSENT Michel
MR HEROUX Régis

MR JOHANS Roland
MME LAUNAY Isabelle
MME LETELLIER Annick
MR LORTHIOS Xavier
MME STAGE Thérèse
MR VILCOQ Robert.
MR LENFANT Eric
MR CARPENTIER Hugues

La liste des 24 noms sera transmise au centre des impôts qui choisira 6 titulaires et 6 suppléants.

COMMISSION APPEL D'OFFRES

CARRIERE-GOSSELIN Françoise
VILCOQ Robert
HENOCH Ludovic

DESIGNATION DELEGUES SYNDICATS

SIEGE

- TITULAIRE (LEBOUCQ Bernard)
- SUPPLEANT (HENOCH Ludovic)

AERODROME ETREPAGNY

- TITULAIRE (LEBOUCQ Bernard)
- SUPPLEANT (DUGUE Sylvain)

Le Conseil Municipal souhaite consulter les statuts du syndicat afin de connaître les clauses particulières pour quitter ce syndicat.

SYNDICAT EAU DU VEXIN NORMAND

- TITULAIRE (HENOCH Ludovic)
- TITULAIRE (STAGE Thérèse)

SYGOM

- TITULAIRE (BOUREZ Thomas)
- SUPPLEANT (VILCOQ Robert)

ASI

- TITULAIRE (BOUREZ Thomas)
- TITULAIRE (déléguée CCAS) BANCE Elisabeth

INDEMNITES DE FONCTIONS DU MAIRE

Le Conseil Municipal décide d'accorder à Monsieur le Maire l'indemnité de fonction à concurrence de 31 % du taux maximal (indice 1015) fixé par les textes réglementaires.

INDEMNITES DE FONCTIONS DES MAIRES ADJOINTS

le Conseil Municipal décide d'accorder à chacun des adjoints l'indemnité de fonction à concurrence de 8.25 % du taux maximal (indice 1015) fixé par les textes réglementaires.

DELEGATION DE FONCTION

Monsieur Bernard LEBOUQC Maire de la commune de Muids délègue à ses 4 adjoints les fonctions suivantes qui seront exercées sous sa surveillance et sa responsabilité.

- Monsieur Ludovic HENOCH (1er adjoint)

- urbanisme
- information

En cas d'empêchement cette délégation sera exercée par Madame STAGE, Monsieur DUGUE Sylvain, Monsieur HEROUX Régis.

- Madame Thérèse STAGE (2ème adjointe)

- SIVOS
- finances
- patrimoine communal

En cas d'empêchement cette délégation sera exercée par Monsieur HENOCH, Monsieur DUGUE, Monsieur HEROUX

- Monsieur Sylvain DUGUE (3ème adjoint)

- Sécurité routière
- information auprès des associations de la commune

En cas d'empêchement cette délégation sera exercée par Monsieur HENOCH, Madame STAGE, Monsieur HEROUX

- Monsieur Régis HEROUX (4ème adjoint)

- Environnement - chemins ruraux

En cas d'empêchement cette délégation sera exercée par Monsieur HENOCH, Madame STAGE, Monsieur DUGUE,

DELEGATIONS DE SIGNATURES

Monsieur Bernard LEBOUQC maire de muids donne à ses 4 adjoints la délégation de signature afin de signer en cas d'empêchement les documents

suivants :

- mandats et titres
- bordereaux de mandats et de titres
- délibérations
- pièces justificatives
- demande de renseignements des services du Trésor public
- état civil.

INDEMNITES DE CONSEIL ET DE CONFECTION DES BUDGETS COMMUNAUX PAR LE RECEVEUR COMMUNAL.

Le Conseil Municipal décide d'accorder à Monsieur SANTOULANGUE Yvon l'indemnité de conseil au taux de 100 % ainsi que l'indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de : 30.49 €.

QUESTIONS DIVERSES

- Compte rendu fonctionnement cantine

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les observations constatées par Madame LAUNAY et Monsieur LORTHIOS lors de la visite de la cantine du 20 mars 2008.

Il s'avère que quelques modifications sont à réaliser, c'est pourquoi monsieur le maire décide de transmettre une copie de ce rapport à Monsieur COLOMBEL Président du SIVOS MUIDS/DAUBEUF, aux institutrices ainsi qu'aux délégués des parents d'élèves.



COMPTE RENDU SEANCE DU 2 AVRIL 2008

Le mercredi 2 avril 2008, le Conseil Municipal, légalement convoqué le s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard LEBOUQCQ maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation compte-rendu du 20 mars 2008
- Vote CA 2007 et affectation des résultats
- Vote du compte de gestion
- Augmentation des taxes directes locales
- Subventions communales
- Vote du BP 2008

QUESTIONS DIVERSES

- Agrandissement cimetière
- Subvention Conseil Général pour les travaux de l'église
- Fixation seuil achat sans consultation du Conseil Municipal
- ADSL
- Extension électricité rue de la Messe

Etaient présents : MME T.STAGE, MRS HENOCH, S.DUGUE, R.HEROUX (Adjoints)
MMES A.LETELLIER, F.CARRIERE-GOSSELIN, I.LAUNAY, E.BANCE, M.DUBOIS
MRS J.ROLAND, T.BOUREZ, R.VILCOQ, X.LORTHIOS, M.GOSSENT

APPROBATION COMPTE RENDU DU 20 MARS 2008

Le Compte rendu de la séance du 20 mars 2008 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Une modification au niveau du prénom de Monsieur LORTHIOS qui fait parti de la commission du patrimoine communal est à effectuer.

VOTE DU CA 2007 ET AFFECTATION DES RESULTATS

Monsieur LEBOUQCQ donne la parole à Madame Jehanne LAROCHE Maire Adjointe sortante qui commente le CA 2007.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

407 552.58 €
Résultat de fonctionnement : 181 682.93 €

RECETTES

589 235.51 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES

200 987.65 €
Résultat d'investissement : 400 791.03 €

RECETTES

601 778.68 €

Restes à réaliser (dépenses)

2315	tvx logements communaux	160 157.57 €
20415	SIEGE	59 629.65 €
2111.51	achat terrain TOURNACHE tvx RD 313	3 784.23 €
20413	travaux RD313	210 000.00 €
2111.57	achat terrain cimetièrre	5 000.00 €
2313.60	travaux église	150 000.00 €
2315.52	frais de géomètre terrain TOURNACHE	4 942.50 €
2315.64	voirie rue de la Bergerie	20 000.00 €
		613 513.95 €

restes à réaliser (recettes)

1323	subvention logements communaux	60 000.00 €
------	--------------------------------	-------------

Pas de questions, les restes à réaliser sont votés à l'unanimité.

Résultat global : 219 108.10 € (fonctionnement + investissement)

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'affectation des résultats dont le montant s'élève à la somme de 28 960.01 €. Monsieur LEBOUCQ demande au Conseil Municipal de voter le CA 2007.

Celui-ci est voté à l'unanimité.

VOTE DU COMPTE DE GESTION

Le Compte de Gestion préparé par Monsieur Yvon SANTOULANGUE trésorier des Andelys est adopté à l'unanimité des membres présents.

AUGMENTATION DES TAXES DIRECTES LOCALES

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'augmenter le taux des taxes directes locales de 2 %.

TAUX 2007

TAUX 2008

Taxe habitation	6.80	6.94
Taxe foncier bâti	14.41	14.70
Taxe foncier (non bâti)	33.14	33.81

(pour information taux moyens communaux de 2007 au niveau départemental)

Taxe habitation	12.19
Taxe foncier bâti	25.67
Taxe foncier (non bâti)	43.91

SUBVENTIONS COMMUNALES

Le montant des subventions pour l'année 2008 s'élève à la somme de 20 140.00 €

VOTE DU BP 2008

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré vote à l'unanimité le BP 2008 de la commune en arrêtant :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

575 414.00 €

RECETTES

575 414.00 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES

1 032 357.00 €

RECETTES

1 032 357.00 €

QUESTIONS DIVERSES

AGRANDISSEMENT CIMETIERE

Une clôture va être prochainement installée sur le terrain que la commune a acquis pour l'agrandissement du cimetière, il sera ensuite retourné et engazonné.

La proposition faite par Monsieur VILCOQ de mettre des bêtes sur ce terrain pour éviter les tontes est rejetée à l'unanimité par le conseil Municipal. Monsieur VILCOQ demande qui a pris la décision d'abattre les ifs au cimetière, Monsieur le Maire répond que c'est lui qui a donné l'ordre de les arrachés car ils endommagent le mur ainsi que certaines tombes à proximité.

SUBVENTION CONSEIL GENERAL TRAVAUX EGLISE

Monsieur le Maire informe le Conseil Général que monsieur DERBANNE architecte du Conseil Général est venu visiter l'église. Suite à sa venue la commune saura si elle est éligible à une éventuelle subvention.

FIXATION SEUIL ACHAT SANS CONSULTATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Il est décidé de fixer 13 pour 2 abstentions un seuil de 5000 € d'achat, au-delà le conseil municipal devra être automatiquement informé.

ADSL

Monsieur LEBOUQCQ et Monsieur DUGUE se sont rendus au Conseil Général pour avoir quelques explications sur l'ADSL. La réponse a été claire 99 % du département est couvert et il n'y en aura pas plus.

Monsieur DUGUE suggère donc de faire diffuser un questionnaire à toute la population afin de connaître leurs besoins sur l'ADSL. Une fois les réponses obtenues, elles seront transmises à France Télécom.

Il ajoute qu'il faut également montrer aux gens la technique pour tester sa ligne.

EXTENSION ELECTRICITE RUE DE LA MESSE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour accorder le permis de construire à Madame Coralie DUPON, il est nécessaire de réaliser une extension d'électricité. Un devis va être demandé prochainement au SIEGE.



COMPTE RENDU SEANCE DU 12 JUIN 2008

Le jeudi 12 juin deux mil huit , à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 4 juin 2008, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard LEBOUCCQ, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation du compte-rendu du 2 avril 2008
- Calcul participation réseaux électricité rue de la Messe, signature convention PVR
- Augmentation loyers communaux
- Convention centre aéré
- Désignation suppléants commission appel d'offres
- Annulation délibération désignation délégués SYGOM
- Désignation représentants de la commune à la commission des carrières
- Virement de crédit pour règlement frais d'enregistrement achat terrain Madame HERSANT pour agrandissement cimetière
- Déplacement monument aux morts
- Droit de préemption urbain logement appartenant à Madame DUPON Sonia et signature convention avec l'Etablissement public foncier
- Etude cimetière et aménagement d'une halte déchets à l'entrée du cimetière
- Gaz dans les logements communaux
- Devis électricité salle des fêtes et cantine et virement de crédit
- Terrain moto-cross rue d'Herqueville
- Projet aménagement de la plage
- Travaux SIEGE 2009

QUESTIONS DIVERSES

- Cour école
- Eglise
- Travaux RD 313
- Salle des fêtes
- Chemin pont hébert
- Logements communaux
- Voie de la libération
- Contrôle SPANC
- Camion de la commune
- Entretien trottoirs commune
- Collecteurs d'eaux pluviales
- Salle des fêtes
- Remplacement congés d'été
- Compte rendu CCAE
- Rue de la Messe
- ADSL
- Gaz rue Thierry de martel
- Achat d'un broyeur

présents : MME T.STAGE

MRS L.HENOCH,S.DUGUE,R.HEROUX Adjoints

MMES I.LAUNAY,A.LETELLIER,M.DUBOIS E.BANCE

MRS R.JOHANS,M.GOSSENT,R.VILCOQ

Absents excusés : MR X.LORTHIOS (pouvoir à Mme T.STAGE)

Absents : MR T.BOUREZ, MME F.CARRIERE-GOSSELIN

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le compte rendu de la séance du 2 avril 2008 est adopté à l'unanimité des membres

présents.

CALCUL PARTICIPATION RESEAUX ELECTRICITE RUE DE LA MESSE

Le Conseil Municipal décide :

D'engager la réalisation des travaux d'établissement des réseaux dont le coût s'élève à 2636.20 €. Ils correspondent aux dépenses suivantes :

- électricité basse tension 1500.00 € TTC
- dépenses d'études 1136.20 € TTC

2636.20 € TTC

De Fixer à 2636.20 € TTC la part du coût des réseaux mis à la charge des propriétaires fonciers. Les propriétés foncières concernées sont situées en bordure de la rue de la Messe. La superficie des terrains soumis à participation PVR est de 1076 m².

Fixe le montant de la participation due par m² desservi à :

- 2.4500 € TTC pour le réseau électricité basse tension (2636.20 € TTC/1076 m²)

Le Conseil Municipal délègue à Monsieur le Maire le pouvoir de signer les conventions concernant la PVR rue de la Messe.

AUGMENTATION LOYERS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter l'augmentation légale de 1.81 % des loyers de Mesdames DUTHIL, DEHAIS, Monsieur LAROCHE à compter du 1^{er} juin 2008. Les locataires sans baux auront également une augmentation de 1.81 % à compter du 1^{er} juillet.

CONVENTION CENTRE AERE

Le Conseil Municipal autorise monsieur le Maire à signer la convention entre la CCAE et la commune pour la mise à disposition des locaux du 7 au 18 avril. La présente mise à disposition sera consentie à raison de 314.40 €. Le montant des charges pour 10 jours de fonctionnement est estimé à 142.90 €.

DESIGNATION SUPPLEANTS COMMISSION APPEL D'OFFRES

Le Conseil Municipal désigne comme suppléants à la commission d'appel d'offres :

- Madame E.BANCE
- Madame T.STAGE
- Monsieur M.GOSSENT

ANNULATION DELIBERATION DESIGNATION DELEGUES SYGOM

Le Conseil Municipal annule la délibération prise le 20 mars concernant la désignation des délégués du SYGOM. La commune de Muids étant adhérente de la Communauté de Communes des Andelys et de ses Environs qui a la compétence ordures ménagères, c'est donc à celle-ci de représenter la commune au sein de ce syndicat.

DESIGNATION REPRESENTANTS DE LA COMMUNE A LA COMMISSION DES CARRIERES

Le Conseil Municipal désigne :

- Monsieur M.GOSSENT
- Madame M.DUBOIS
- Madame A.LETELLIER
- Monsieur R.VILCOQ

VIREMENT DE CREDIT POUR REGLEMENT FRAIS D'ENREGISTREMENT ACHAT TERRAIN MADAME HERSANT POUR AGRANDISSEMENT CIMETIERE

2111.57 + 555.00 €

2315.52 – 555.00 €

DEPLACEMENT MONUMENT AUX MORTS

Dans le cadre des travaux de la RD313, le Conseil Municipal décide de déplacer le monument aux morts face au café de la Poste.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN LOGEMENT APPARTENANT A MADAME LANCIEN (NEE DUPON) SONIA ET SIGNATURE CONVENTION AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER

Le Conseil Municipal décide d'instituer un droit de préemption urbain sur le bien situé 1 rue nationale cadastré section F 240 dans le but de l'acquérir pour le transformer en commerce. Un agent immobilier sera sollicité par la commune pour estimer le bien en question. Monsieur le Maire précise que la commune pourrait obtenir une subvention de la CCAE pour l'aménagement. Le Conseil Municipal autorise monsieur le Maire à signer la convention avec l'Etablissement Public Foncier qui aura en charge la négociation.

ETUDE CIMETIERE ET AMENAGEMENT D'UNE HALTE DECHETS A L'ENTREE DU CIMETIERE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a repris contact avec la société ELABOR afin qu'il réalise une nouvelle étude pour l'aménagement de l'ancien et du nouveau cimetière (remise en état des tombes qui seront relevées, mise en place d'un ossuaire et installation d'un columbarium). Le montant de celle-ci est estimée entre 1500 et 2000 €.

A l'extérieur du cimetière une dalle en béton sera coulée pour y installer des poubelles afin d'éviter l'envol des papiers.

GAZ DANS LES LOGEMENTS COMMUNAUX

Si le gaz est installé rue Nationale, le Conseil Municipal est favorable à son installation dans les 2 logements de la commune, la salle de musique, la salle des fêtes.

DEVIS ELECTRICITE CANTINE ET SALLE DES FETES ET VIREMENT DE CREDITS

Le Conseil Municipal autorise monsieur le Maire à signer le devis établi par la société SRAIT pour la mise aux normes de l'électricité dans la salle des fêtes et à la cantine. Le montant des travaux s'élève à la somme de 2124.67 € TTC.

2313.70 + 2200.00 €

2315.52 – 2200.00 €

TERRAIN MOTO-CROSS RUE D'HERQUEVILLE

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son avis sur l'agrandissement du terrain de moto-cross qui pourrait être aménagé pour accueillir les enfants de moins de 12 ans.

Le Conseil Municipal décide (11 pour – 1 abstention – 1 contre) de donner une suite favorable sous réserve que l'Association prenne toutes les mesures nécessaires pour la assurer la sécurité des enfants afin que la commune ne soit ni inquiétée ni poursuivie.

PROJET AMENAGEMENT DE LA PLAGES

- aménagement d'un parking sur la parcelle de droite appartenant au service de la navigation
 - sur la parcelle de gauche aménagement d'une aire de repas avec tables et bancs
- Bien sûr, la commune s'engage à verser aux propriétaires s'ils sont d'accords un loyer et prendra en charge l'entretien.

Madame BANCE demande s'il serait possible d'installer une barque avec des fleurs sur la parcelle de terrain qui se situe ruelle de la plage.

TRAVAUX SIEGE 2009

Le Conseil Municipal décide d'inscrire au BP 2009 les travaux suivants :

- 3^{ème} tranche enfouissement des réseaux rue Thierry de Martel (reste environ 900 mètres)
- Eclairage public pour les nouvelles constructions
- Extension des réseaux rue d'Herqueville, et rue du Mesnil

QUESTIONS DIVERSES

COUR ECOLE

En dehors des heures de cours, l'accès à la cour de l'école sera dorénavant interdit. Pose d'une barrière avec portillon pour la rentrée scolaire de septembre.

EGLISE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le classement de l'église au titre des monuments historique va être proposé à la prochaine commission de la conservation régionale des monuments historiques. Celle-ci doit se dérouler le 30 juin.

Monsieur LANGLET doit venir le 13 juin pour voir s'il ne faut pas étayer les pignons de l'église avant le commencement des travaux de la RD313.

Devant l'église des pavés en grès seront installés.

Le Conseil Général a accordé une subvention de 60 039 € pour les travaux de sécurisation des maçonneries extérieures et intérieures de l'église.

TRAVAUX RD313

La première tranche des travaux de la RD313 doit commencer le 16 juin prochain. Le Conseil Général doit nous confirmer si la deuxième tranche des travaux initialement prévue en 2009 sera réalisée cette année.

SALLE DES FETES

Devant la salle des fêtes vont être installés des cendriers ainsi que devant la mairie et à la sortie de l'école. Le règlement intérieur va être modifié. Les associations devront rendre le local propre ce qui n'est pas toujours le cas actuellement.

CHEMIN PONT HEBERT

Dans un souci de sécurité, monsieur HEROUX demande qu'un rétro soit installé à la sortie du chemin venant du pont hébert.

LOGEMENTS COMMUNAUX

Le problème d'assainissement chez monsieur MASSE est résolu.

Absence de bac dégraisseur chez Monsieur MASSE et Madame LABBE.

VOIE DE LA LIBERATION

Madame STAGE demande qu'une poubelle soit installée à la descente de la Voie de la Libération à côté du banc.

CONTROLE SPANC

En réponse à la question de Monsieur LORTHIOS qui demande s'il est exact que des contrôles de l'assainissement doivent avoir lieu tous les 4 ans (30 €) Monsieur le Maire précise que pour le moment rien n'a encore été défini à ce sujet. Des subventions peuvent être accordées aux particuliers à hauteur de 60 % si l'assainissement est en classe D et E. (50 % par le Conseil Général et 10 % par l'Agence de l'Eau).

CAMION DE LA COMMUNE

Monsieur JOHANS président du Comité des Fêtes demande s'il pourra emprunter le camion de la commune pour la fête Saint Hilaire.

Avant de donner un avis favorable, il est demandé de consulter le contrat d'assurance.

ENTRETIEN TROTTOIRS COMMUNE

Des courriers vont être adressés aux propriétaires de maisons qui n'entretiennent pas leurs trottoirs.

COLLECTEURS D'EAUX PLUVIALES

Un recensement des collecteurs d'eaux pluviales est en cours. Une fois qu'il sera réalisé, il sera fait appel à une société pour les nettoyer.

REMPLACEMENT CONGES D'ETE

Monsieur QUENET pendant ses vacances du mois d'août sera remplacé. Madame Elise COLOMBEL assurera l'entretien des locaux communaux durant les congés de Mesdames DUPARD et LANGUI au mois d'août.

COMPTE RENDU CCAE

Monsieur VILCOQ demande que les compte rendus des différentes commissions de la CCAE soient présentées en Conseil Municipal afin d'être au courant des décisions prises.

RUE DE LA MESSE

Des réserves drainantes vont être installées tout le long de la rue de la Messe afin d'éviter les inondations.

ADSL

Monsieur DUGUE fait un point sur l'enquête qu'il a réalisé concernant l'ADSL (83 personnes ont répondu). Une page concernant ce dossier sera insérée dans le prochain bulletin municipal du mois de juin.

GAZ RUE THIERRY DE MARTEL

Si les travaux d'installation du gaz se réalisent rue Thierry de Martel, il est prévu de passer les fourreaux pour l'électricité et le téléphone. (travaux d'enfouissement des réseaux en 2009).

ACHAT BROUYEUR POUR NETTOYER LES CHEMINS DE RANDONNEE

Des devis vont être demandés pour l'achat d'un broyeur.



COMPTE RENDU SEANCE DU 15 OCTOBRE 2008

Le 15 octobre deux mil huit , à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 8 octobre 2008, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard LEBOUCCQ, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation du compte-rendu du 27 juin 2008
- Emprunt
- Primes du personnel
- Désignation délégué représentant des élus au CNAS
- Désignation correspondant défense
- Concours maisons fleuries
- Institution du droit de préemption urbain
- Achat terrain madame HERSANT avenue du Château et virement de crédit
- Location Salle des fêtes
- Remboursement frais de déplacement
- Convention SAFER
- Convention mise à disposition terrain appartenant à Monsieur DELBE
- SIEGE
- Rapport annuel 2008 VEOLIA
- Adhésion de la commune de BUS SAINT REMY au Syndicat Intercommunal de l'aérodrome d'Etrépagny
- redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages de France Télécom
- devis expertise de 26 arbres sur l'Avenue du Château par l'ONF
- Augmentation loyers communaux
- Rapport annuel SYGOM 2007
- Travaux supplémentaires RD 313 et virement de crédit
- Décisions modificatives
- Modification des statuts de la CCAE
- Devis travaux de couverture église

QUESTIONS DIVERSES

- terrain AMBOISE
- déminage
- bibliothèque
- imprimante maison communale
- logements communaux
- place emile dupont
- recensement voirie communale
- route herqueville
- Aérodrome étrépagny

Etai^{ent} présents : MME T.STAGE ,MRS .HENOCH,S.DUGUE,R.HEROUX
(Adjoints)
MMES I.LAUNAY, M.DUBOIS, F.CARRIERE-GOSSELIN, E.BANCE
MRS T.BOUREZ, X.LORTHIOS, M.GOSSENT, R.JOHANS, R.VILCOQ

Etait absente excusée : MME A.LETELLIER

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le compte rendu de la séance du 27 juin est adopté à l'unanimité des membres présents.

EMPRUNT

Après informations prises auprès d'un organisme financier, il s'avère que les taux d'intérêts devraient descendre d'ici la fin du mois d'octobre. C'est pourquoi, monsieur le maire demande au conseil municipal l'autorisation de renégocier les taux.

PRIMES DU PERSONNEL

Le Conseil Municipal décide d'attribuer des primes au personnel. Celles-ci seront versées au mois de novembre.

DESIGNATION DELEGUE REPRESENTANT DES ELUS AU CNAS

Monsieur Bernard LEBOUQC est désigné délégué représentant des élus au CNAS.

DESIGNATION CORRESPONDANT DEFENSE

Monsieur Sylvain DUGUE est désigné correspondant défense.

CONCOURS MAISONS FLEURIES

Dans le cadre de l'initiative du Conseil Général « villes et villages fleuries » la commune de Muids a organisé un concours communal. La remise des récompenses a eu lieu le 19 juillet. Chaque candidat s'est vu remettre un bon d'achat à retirer chez Monsieur Régis GOMOND. Le montant des bons s'élève à la somme de 420.00 €.

INSTITUTION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Considérant l'intérêt de pouvoir exercer un droit de préemption afin de permettre la réalisation d'opération d'aménagement, le conseil municipal décide d'instituer un droit de préemption urbain.

Cette délibération fera l'objet des mesures de publicité prévues dans le code de l'urbanisme.

ACHAT TERRAIN MADAME HERSANT AVENUE DU CHATEAU ET VIREMENT DE CREDIT

Dans le cadre des travaux de mise en sécurité de la RD 313, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acquérir 372 m² de la parcelle cadastrée F N°1136 appartenant à madame HERSANT au prix de 1860 €.

Maître DESLOUS notaire Aux Andelys sera chargé d'établir l'acte. Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur Bernard LEBOUQC Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'achat de ce terrain.

2315.64 – 2900.00 €

2111.51 + 2900.00 €

LOCATION SALLE DES FETES

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents de revoir les modalités de location de la salle des fêtes (règlement, contrat) et notamment l'attribution de celle-ci aux associations de la commune le vendredi soir.

REMBOURSEMENT FRAIS DE DEPLACEMENT

Le Conseil Municipal accepte de rembourser les frais de déplacement à madame TIXIER qui s'est rendue à Evreux pour assister à une réunion chez Mairistem (prestataire informatique).

CONVENTION SAFER

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dossier transmis par la SAFER qui se propose de mettre en œuvre une convention de surveillance et d'intervention foncière ayant pour vocation de protéger les espaces naturels et ruraux des communes et de lutter contre le mitage. Le Conseil Municipal autorise monsieur le maire à signer la convention.

CONVENTION MISE A DISPOSITION TERRAIN APPARTENANT A MONSIEUR DELBE

Le Conseil Municipal autorise monsieur le Maire à signer la convention entre la commune de Muids et monsieur DELBE qui met à la disposition son terrain cadastré section F N° 875 situé en bord de seine afin de l'utiliser comme parking pour les usagers qui mettent leurs bateaux à l'eau.

SIEGE (PROGRAMME 2009)

Le Conseil Municipal approuve la participation communale pour la troisième tranche d'enfouissement des réseaux.

RAPPORT ANNUEL 2007 VEOLIA

Monsieur le Maire fait un bref compte rendu du rapport et informe le Conseil Municipal que le dossier est consultable en mairie.

ADHESION DE LA COMMUNE DE BUS SAINT REMY AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'AERODROME D'ETREPAGNY.

Le conseil municipal émet un avis favorable pour l'adhésion de BUS SAINT REMY AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'AERODROME D'ETREPAGNY.

DEVIS EXPERTISE DE 26 ARBRES SUR L'AVENUE DU CHATEAU PAR L'ONF

Le Conseil Municipal autorise monsieur le maire à signer le devis dont le montant s'élève à la somme de 1024.97 € TTC.

AUGMENTATION LOYERS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal vote l'augmentation légale de 2.95 % des loyers de Monsieur LEGOUPIL David et Madame LABBE Léa à compter du 1^{er} novembre 2008 et celui de Mademoiselle COLOMBEL Elise à compter du 1^{er} janvier 2009.

RAPPORT ANNUEL SYGOM 2007

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le SYGOM a édité une plaquette d'information sur le fonctionnement du SYGOM (compétences et missions, les équipements etc.). Celle-ci est disponible en mairie.

TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES RD 313 + VIREMENT DE CREDIT

Le Conseil Municipal décide de prendre en charge sur son budget les dépenses correspondantes aux travaux supplémentaires sur la RD 313 pour un montant de 17 131.33 €.

2315.71 + 17 131.33 €
020 - 17 131.33 €

DECISIONS MODIFICATIVES

MONUMENTS AUX MORTS

2181 + 4500.00 €
2315.64 - 4500.00 €

MURET, PORTAIL COUR ECOLE

2135 + 6200.00 €
020 - 6200.00 €

MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCAE

Le Conseil Municipal approuve la décision du Conseil Communautaire et accepte la modification des statuts.

DEVIS TRAVAUX DE COUVERTURE EGLISE

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise BANCE d'un montant de 8442.56 € correspondant à certains travaux de couverture de l'église.

QUESTIONS DIVERSES

TERRAIN AMBOISE

Le Conseil Municipal est d'accord sur l'estimation du terrain faite par Maître DESLOUS appartenant aux consorts AMBOISE cadastré section B N°157 d'une contenance de 19 a 60 ca (1000.00 €).

L'acquisition de ce terrain permettra d'élargir la rue du Bosquet empruntée par les automobilistes qui se rendent à la déchetterie.

DEMINAGE

Une intervention du service de déminage a eu lieu le mercredi 15 octobre sur la pointe de l'île du port.

BIBLIOTHEQUE

Monsieur WEBER habitant de la commune va mettre à la disposition de la commune des livres. Il demande qu'un petit encart soit inséré dans chacun de ses livres.

IMPRIMANTE MAISON COMMUNALE

L'imprimante de la maison communale va devoir être changée. Des devis vont être demandés.

LOGEMENTS COMMUNAUX

Il a été constaté que monsieur QUANTIN de l'entreprise SPF n'assurait pas toujours un service après vente rapide.

PLACE EMILE DUPONT

Afin d'assurer la sécurité des enfants de l'école, une nouvelle signalisation va être mise en place.

RECENSEMENT VOIRIE COMMUNALE

La CCAE a procédé à un recensement des travaux de voirie qui seront échelonnés sur 4 ans en tenant compte des urgences.

ROUTE D'HERQUEVILLE

Monsieur le Maire présente le devis de la société SODEREF pour l'étude

AERODROME ETREPAGNY

La commune de Muids comme toutes les communes adhérentes au Syndicat Intercommunal de l'aérodrome d'Etrépagny dispose d'un terrain d'une superficie de 17 hectares.